

QUID DE L'INEFFICACITÉ DU SYSTÈME BANCAIRE ET FINANCIER DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Par

Zéphyrin KITOKO YOLAMOYA

Assistant à la Faculté de Droit de l'Université de Kinshasa
Département de Droit Economique et Social

RÉSUMÉ

Le présent travail a porté sur le pourquoi de l'inefficacité du système bancaire et financier de la RDC c'est-à-dire, le manque de la culture bancaire comme cause de l'inefficacité du secteur bancaire et financier national. Notre motivation est partie d'un constat personnel que nous avons eu à faire, dans ce sens qu'une bonne partie de la population congolaise a, pour telle ou telle autre raison, du mal à faire confiance en des institutions bancaires, bref, on remarque et cela à l'œil nu, un manque criant de culture bancaire dans le chef de la population congolaise.

Pour remédier à ces défis, nous avons proposé la recapitalisation de certaines banques afin que ces dernières atteignent non seulement le capital minimum fixé par l'autorité régulatrice du secteur, mais aussi qu'elles soient en mesure de désenclaver en ce domaine, certains coins du pays qualifiés de ruraux ainsi que de créer un climat de confiance vis-à-vis de sa clientèle.

Mots-clés : *Bancarisation, Théorisation, inefficacité, secteur bancaire, manque de confiance, consommateurs des services financiers, professionnel de finance, la Clientèle culture bancaire, développement*

ABSTRACT

The present work focuses on the reasons for the inefficiency of the banking and financial system in the DRC, i.e. the lack of a banking culture as the cause of the inefficiency of the national banking and financial sector.

Our motivation stems from a personal observation that we had to make, in that a large part of the Congolese population has, for one reason or another, difficulty in trusting banking institutions. Thus, there is a glaring lack of banking culture among the Congolese population.

To remedy this problem, we have proposed the recapitalisation of certain banks so that they not only reach the minimum capital set by the sector's regulatory authority, but also are able to open up certain parts of the country described as rural and create a climate of confidence among their customers.

Keywords: *Bancarization, Theorization, Inefficiency, Banking sector, Lack of trust, Consumers of financial services, Financial professional, Customer banking culture, Development*

INTRODUCTION

Installée dans un contexte d'incertitude, la relation bancaire est appelée à grandir. L'homme, utilisateur des services qu'offrent les banques est appelé à se familiariser avec l'ensemble du circuit bancaire afin d'acquérir ainsi la culture bancaire. Pour son implantation, cette culture est appelée à faire face à plusieurs défis qui doivent impérativement être relevés afin que les résultats escomptés soient atteints. Voilà ce qui fait l'objet de la présente publication.

1. Problématique

Alors que les premières banques sont apparues en Europe aux 12^{ème} et 13^{ème} siècles¹, en République démocratique du Congo, il a fallu attendre l'époque de l'Etat indépendant du Congo pour voir le Roi des belges Léopold songeait à organiser une sorte de banque d'Etat à laquelle il aurait réservé le privilège d'émission. Cette étape constitue donc la genèse du secteur bancaire en RDC étant donné que le Roi Léopold II avait même forgé l'instrument par un décret pris en date du 21 juillet 1894 créant une société par actions à responsabilité limitée sous le nom de Société générale africaine et constituée au capital de 3 millions de francs, avec pour objet toutes « entreprises et affaires financières, industrielles, commerciales, agricoles, minières, de transports et généralement quelconques »².

A ce jour, bien que ne disposant pas d'un marché financier formellement organisé, la République démocratique du Congo n'ignore pas pour autant les principales opérations financières du monde moderne. Il y a donc lieu de noter que les opérations financières et monétaires se réalisent par l'entremise des banques et des autres institutions financières³.

Si partout en Europe et plus particulièrement en France, la haute banque qui, autrefois a été réservée à l'élite du 19^{ème} siècle, a aujourd'hui, cédé la place généraliste qui est devenue, avec la mensualisation des salaires, un instrument nécessaire à la vie quotidienne⁴, cette réalité est encore loin d'être vécue en Afrique, et plus précisément en RDC où la population préfère recourir à des moyens d'épargne précaires et archaïques à l'instar de la tontine, la ristourne,... qui constituent la thésaurisation dont la caractéristique principale est de fait de

¹ A. PLESSIS, « Brève histoire de la banque en France et dans le monde », in *La finance pour tous, Institut pour l'éducation financière du public*, p.1.

² KATO KALE LUTINA., *Le système monétaire et financier du Congo : évolution environnementale internationale et problèmes*. Kinshasa, éditions Bémaf, 2018, p.212.

³ NYEMBO TAMPAKANYA Jean Paul, *Droit financier : Le droit des marchés financiers en RDC*, Kinshasa, Editions Bémaf, 2017.

⁴ GLOUKOVIEZOFF Georges et LAZARUS Jeanne, « La relation bancaire avec la clientèle : des particuliers », in *Revue de littérature, Volet 1 : La relation de service dans la banque, Direction de la stratégie, service de veille et d'intelligence économique et stratégique du groupe, Mission de la recherche, Collections des rapports*, octobre 2005, p.3.

garder son argent sans le fructifier ; ce qui a comme inconvénient, de priver l'économie nationale des moyens nécessaires à son développement étant donné que l'argent est bloqué par les individus. Or, la monnaie est dans l'économie ce qu'est le sang dans le corps. Sans le sang qui circule, le corps s'affaiblit et meurt. De même, sans la monnaie, l'économie stagne et meurt. D'où il est donc important de décourager la thésaurisation⁵.

L'épargne faite à la banque est le seul moyen qui offre des avantages ainsi que des garanties sécuritaires fiables. Ce qui fait de la banque un facteur indispensable à la sécurisation des investissements tant publics que privés, ainsi qu'au développement durable d'une société. Mais étant donné que dans la situation qui est propre à la RDC une bonne partie de la population préfère d'autres moyens qu'utiliser les services bancaires, la présente réflexion s'avère sans aucun doute d'une importance très capitale et permettra de répondre à quelques questions telles que : Qu'est ce qui est à la base du manque de culture bancaire en RDC ? Quelles sont les mécanismes qui peuvent être mis en place afin de rendre le secteur bancaire congolais efficace et attractif ? Que faire pour instaurer la culture bancaire en RDC ?

2. Hypothèses

Le présent point a pour objectif de répondre aux différentes préoccupations ci-haut soulevées.

En rapport à la première question, nous pouvons d'entrée de jeu dire que la modicité des revenus de la population, la pauvreté, le manque de confiance dans les institutions bancaires et le délaissement des clients, l'instabilité politique du pays, les difficiles conditions d'accès aux services bancaires, le taux d'intérêt élevé, le nombre élevé d'analphabètes ainsi que le manque d'information sont autant de facteurs qui sont à la base du manque de la culture bancaire.

Quant à la deuxième question, l'assainissement du climat des affaires, la réduction du taux de chômage, la recapitalisation des banques et la redynamisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication sont des mécanismes pouvant être mis en place afin de rendre le secteur bancaire efficace et attractif.

S'agissant de la troisième question, la sensibilisation et la vulgarisation de grande envergure ainsi que la réduction sensible du nombre d'analphabètes sont des méthodes pouvant être mises en place afin d'instaurer, sinon redynamiser la culture bancaire en RDC.

Vues l'importance et la pertinence des questions soulevées et des réponses y relatives, cette recherche prouve à suffisance son intérêt.

⁵ KANDE BULOBA KASUMPATA C.A., *Droit congolais des assurances*, Kinshasa, éd. Droit et sociétés «DES», 2016, p.16.

3. Intérêt

En effet, le manque de la culture bancaire a atteint des proportions très inquiétantes en République démocratique du Congo, avec 6% seulement de taux de bancarisation, il s'avère donc nécessaire de se pencher sur la question ; d'où l'importance de la présente étude qui a pour thème ; «**Quid de l'inefficacité du système bancaire et financier de la République démocratique du Congo ?** » En d'autres termes, nous voulons parler du manque de la culture bancaire en RDC comme cause de l'inefficacité du système bancaire national. Le secteur bancaire au vrai sens du terme existe bel et bien en RDC dans la mesure où les trois instruments juridiques ci-après (la loi n° 003/2002 du 2 février 2002 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit, le décret-loi n° 004 du 31 janvier 2001 relatif aux opérations en monnaie nationale et étrangère ainsi que la loi n° 18/027 du 13 décembre 2018 portant organisation et fonctionnement de la Banque centrale du Congo) l'organisent et le réglementent ; mais il se pose par contre un problème quant à son efficacité.

La présente étude permettra aux lecteurs de cerner la problématique quant au manque de culture bancaire en tant que cause de l'inefficacité du secteur bancaire de la RDC.

Les chercheurs seront éclairés sur les causes qui empêchent à une bonne partie de la population congolaise d'avoir une culture bancaire, les conséquences que ce manque de culture bancaire a à la fois sur le secteur bancaire national que sur l'économie du pays, et pour finir, des différents remèdes et pistes de solution qui pourront, une fois mis en pratique, relever le secteur bancaire national et avec lui, donner un coup de pouce à l'économie du pays.

4. Méthodes et techniques de recherche

Nous avons, dans le cadre de cette recherche, utilisé les méthodes exégétique, sociologique, comparative et descriptive pour nous permettre d'interroger la loi en la confrontant aux faits sociaux tout en relevant les points de divergence et de convergence entre les secteurs bancaires congolais et français d'une part, et d'autre part entre le secteur bancaire congolais et celui de quelques pays africains, également entre les banques et les autres institutions financières.

Aux côtés de différentes méthodes sus-énumérées, les techniques de recherche entre autres : les techniques documentaires, d'interview, d'enquête et d'observation participative ou directe ont été utilisées et ont également jouées un rôle de premier plan dans la rédaction de cette publication.

5. Canevas

Hormis l'introduction et la conclusion, il est important de retenir que, dans le cadre de cet article, nous parlons tour à tour de la culture bancaire en République Démocratique du Congo ainsi que de l'inefficacité du système bancaire et financier : défis et perspectives.

I. LA CULTURE BANCAIRE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Pour analyser la culture bancaire en RDC, il est important de faire un état de lieu sur cette culture et une analyse de la performance des banques avant d'analyser ses causes et conséquences.

A. Etat de lieu sur la culture bancaire en RDC et analyse de la performance des banques

Dans cette partie, nous allons dans un premier temps faire un état de lieu sur la culture bancaire avant d'analyser, toujours en rapport avec cet état de lieu, les performances des banques.

1. Etat de lieu sur la culture bancaire

Avec une superficie de 2.345.410Km et une population supérieure à 80.000.000 d'habitants, la RDC est un pays aux dimensions et potentialités continentales qualifié de scandale géologique par plusieurs chercheurs et historiens à cause de ses immenses richesses en sol, sous-sol et biodiversité. Les investisseurs, chercheurs et curieux de tout bord ne cessent d'être attiré et intéressés par toutes ces richesses et potentialités.

Mais, malgré toutes ces richesses et potentialités, le pays n'est, jusqu'à ce jour, et d'après les récentes études menées par Deloitte, couvert que par un taux de bancarisation extrêmement faible, s'élevant à hauteur de 6% de toute sa population, soit environ 4.800.000 personnes pour un total de 80.000.000 d'habitants alors que la moyenne pour l'Afrique sub-saharienne est de 25% de taux de bancarisation de la population⁶. Ces chiffres démontrent le manque flagrant de culture bancaire dans le chef de la population de la République démocratique du Congo.

Plusieurs efforts ont, cependant, été fournis d'une part par les autorités politico-administratives du pays, et d'autre part par les investisseurs afin de rendre le secteur bancaire de la RDC efficace et attractif. Il s'agit notamment par la mise en place des instruments juridiques adaptés au contexte de la RDC, à savoir, la loi n° 003/2002 du 2 février 2002 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit, ainsi que la loi n° 005/2002 du 7 mai 2002 relative

⁶ NZOIMBENGENE Bob David, *op. cit.*, p. 7

à la constitution, à l'organisation et au fonctionnement de la Banque centrale du Congo tel que modifiée par la loi n° 18/027 du 13 décembre 2018 portant organisation et fonctionnement de la Banque Centrale du Congo. Grâce au dynamisme et à la flexibilité de ces instruments juridiques, seize banques ont été créées ou ses sont implantées en RDC depuis 2002 jusqu'à ce jour.

Malgré le faible taux de bancarisation décrit ci-haut, il faut néanmoins souligner que plusieurs avancés majeurs ont été remarqués dans la mesure où, la banque, institution demeurant encore un mystère réservé à la grande bourgeoisie vers les années 2000 et à ce jour, et dans la plupart des grandes villes du pays, une institution fréquentée par un nombre d'utilisateur un peu croissant, bien qu'insignifiant par rapport au nombre total de la population que compte le pays. Ces utilisateurs sont pour la plus part constitué de la classe dite élite de la population congolaise, c'est à dire, cadre et agents des entreprises privées et publiques ainsi que les fonctionnaires et agents de l'Etat, commerçants et hommes d'affaires, dirigeants et autorités politico-administratives, militaires et judiciaires, etc.

Animé par la nécessité de réformer la paie des agents et fonctionnaires de l'Etat, le gouvernement de la RDC avait organisé à Kinshasa, du 18 au 21 mai 2011, un atelier de réflexion sur l'amélioration du circuit de la paie, lequel avait regroupé les principaux intervenants de différents services de l'Etat. Cet atelier a permis de mettre en lumière les failles du circuit de la paie. Il a été recommandé d'abandonner la procédure de paie manuelle, via les comptes publics principaux, pour privilégier celle par voie de compte bancaire. L'option arrêtée consistait à établir une concordance entre les effectifs et la masse salariale des services et, pour chacun de ceux-ci, maintenir cette concordance, si son cadre organique connaissait des changements. L'objectif poursuivi était double, à savoir :

- La maîtrise des effectifs à rémunérer ; et
- La maîtrise du volume financier de la masse salariale correspondante.

Par cette réforme, le Gouvernement central voulait, notamment :

- Que les agents et fonctionnaires perçoivent régulièrement et intégralement leurs salaires ;
- Que le temps nécessaire aux opérations de paie soit raccourci;
- Que le nombre d'intermédiaires dans le circuit de paie soit sensiblement réduit ;
- Que les comptes bancaires soient ouverts à tous les agents et fonctionnaires de l'Etat ;
- Que le personnel des services publics accède aux différents services et avantages qu'offre le système bancaire⁷.

⁷ Rapport de la Cour des comptes de la République démocratique du Congo sur la bancarisation, Kinshasa 2016, pp.1-2

Pour réaliser cette opération, un partenariat a été conclu entre le Gouvernement de la République et les banques commerciales, au travers de l'Association Congolaise des Banques "ACB", partenariat qui a fait l'objet d'un Protocole d'Accord signé le 1er décembre 2012. Maîtriser le volume financier de la masse salariale du personnel émargeant au budget de l'Etat suppose la rationalisation de sa politique salariale, à travers la réduction des irrégularités du fichier unique de la paie, le blocage des doublons et la détection des fictifs. La bancarisation de la paie s'entend ainsi comme le paiement des salaires des agents et fonctionnaires de l'Etat par la voie de comptes bancaires. Aussi, est-il important de s'assurer de la régularité et de la conformité des opérations de la bancarisation de la paie et de la traçabilité des reliquats⁸.

Une question qui est celle de savoir l'impact qu'a cette bancarisation à sur la culture bancaire ainsi que sur le secteur bancaire dans son ensemble mérite tout de même d'être posée. Plusieurs réponses restent valables.

D'abord, la bancarisation de la paie des salaires des fonctionnaires et agents publics a eu un impact majeur sur la culture bancaire dans la mesure où, rien que par son simple avènement, la quasi-totalité des agents et fonctionnaires de l'Etat s'est vue habituée aux services bancaires et de monnaie téléphonique, ce qui est d'un impact non négligeable dans la culture bancaire. L'année 2015 donne un effectif de 2.166.160 agents et fonctionnaires bancarisés⁹.

Ensuite, la bancarisation de la paie des salaires des fonctionnaires et agents sert tout simplement de moyen de paiement étant donné la modicité du salaire en question. En effet, d'après les études de Deloitte, tel qu'affirmait par François KAKESE, la bancarisation de la paie des fonctionnaires et agents de l'Etat n'a, en soi, pas un impact majeur sur le secteur bancaire congolais dans la mesure où, vue la modicité du salaire que l'Etat congolais paie à ses agents et fonctionnaires, tout au plus trois jours après le début de la paie la quasi-totalité de comptes est vide. Le faible salaire ne permet donc pas aux agents de garder encore quelque chose comme épargne dans leurs comptes, lesquels sont vidés jusqu'à hauteur du solde disponible. Ce faible revenu salarial constitue sans aucun doute le handicap majeur sur le secteur bancaire. D'où, l'amélioration des conditions salariales est l'une des conditions préalables qui constituent des défis à relever et qui feront l'objet d'analyse plus loin, afin que le secteur bancaire soit dynamisé et devienne attractif.

En général, les résultats sont peu flatteurs dans la mesure où 6% de taux de bancarisation ne constitue qu'une petite poignée de la population sur un total de plus de 80 millions d'habitants. D'où, le chemin à faire est encore long, le

⁸ Rapport de la Cour des comptes de la République démocratique du Congo sur la bancarisation, Kinshasa, 2016, pp. 2-3

⁹ *Idem*, p. 12

secteur bancaire congolais est encore dans un Etat que l'on peut qualifier d'embryonnaire. Voilà pourquoi plusieurs questions sur cet état méritent d'être posées, à l'instar de celles relatives aux causes et conséquences de ce manque de culture bancaire et qui feront l'objet d'analyse au point suivant.

2. Causes et conséquences du manque de la culture bancaire

A chaque action correspond une réaction égale et équivalente¹⁰. Il en est de même des causes et conséquences qui sont deux phénomènes intimement liés dans la mesure où une cause engendre toujours une conséquence, et ont entre elles une sorte de lien de causalité. S'agissant alors de la culture bancaire, nous analyserons d'abord ses causes, avant de se pencher sur ses conséquences.

a. Les causes

Plusieurs causes sont à la base du manque de culture bancaire. Nous pouvons citer la modicité des revenus de la population et, le taux de chômage élevé, la pauvreté, le manque de confiance dans les institutions bancaires et le délaissement des clients, l'instabilité politique du pays, les difficiles conditions d'accès aux services bancaires, et le manque d'information ainsi que le taux élevé d'analphabètes.

➤ La modicité des revenus de la population et le taux de chômage élevé

Jusqu'à ce jour, la République démocratique du Congo ne connaît que deux classes sociales dont l'une, constituée d'à peine une poignée d'hommes, est plus riches au détriment de l'autre, pourtant constituée de la quasi-totalité de la population. Il n'existe donc pas de classe moyenne. La première classe détient donc de toutes les richesses du pays au détriment de la seconde. L'illustration de ce fait est par exemple le budget de l'Etat qui en grande partie n'est orienté que vers le fonctionnement des institutions (président de la République, gouvernement et parlement) pourtant composées seulement de quelques milliers d'Hommes. Le reste de la population croupi donc dans la misère et dans l'incertitude du lendemain. Or, l'épargne étant la mise de côté des revenus dont on n'a pas besoin maintenant, il serait donc inconcevable de demander à une population qui déjà n'a pas carrément de revenu d'épargner. De même, avec l'accès aux crédits qui exige gages, cautions et hypothèques. Il est donc difficile pour une personne de donner en gage ou d'hypothéquer un bien qu'elle n'a pas. Au faible revenu dont disposent ceux qui ont déjà un travail, vient s'ajouter le chômage qui a atteint des proportions très inquiétantes. En effet, une bonne partie de la population congolaise n'a pas un travail stable¹¹ et beaucoup sont victimes de la sous-traitance sauvage qui réduit et ramène

¹⁰ Deuxième théorème de Newton

¹¹ Par là on voit un travail offrant toutes les conditions salariales et de sécurité sociale

encore l'Homme à plusieurs siècles avant notre ère, où il travaillait au profit des capitalistes qui en retour ne faisait que s'inquiéter moins de son sort. Les agents, tant de l'État que ceux des entreprises privées, ont à peine 100 000 francs congolais à la fin du mois, beaucoup encore sont ceux qui rêvent encore de voir leur salaire atteindre ce montant un jour et d'autres encore sont carrément privés de tout salaire alors qu'ils ont travaillé. Avec un salaire déjà insuffisant ou carrément pas du tout de salaire, on ne voit pas ce que quelqu'un irait faire à la banque si ce n'est pour solliciter un crédit qu'il n'aura pas, faute de bien à donner en gage ou en hypothèque.

➤ *La pauvreté*

Les trois conséquences décrites ci-haut donnent lieu à la pauvreté. Le manque de la culture bancaire, en effet, engendre la pauvreté dans la population dans la mesure où la banque, en dépit de ses quelques faiblesses, offre tant soit peu des garanties solides quant aux épargnes de la population dans la mesure où dans l'informel, les épargnes ne sont pas du tout en sécurité. En sus, à la différence du système informel qui n'est qu'usurier, les épargnes que font les usagers des services bancaires sont majorés d'un certains taux d'intérêts, ce qui en d'autres termes, crée une richesse au profit du propriétaire du compte bancaire.

Les crédits que donne la banque constituent un moyen de financement des projets tant des privés que dans le secteur public, ce qui a comme conséquence, de réduire de façon très visible le taux de chômage et par voie de conséquence la pauvreté dans tout le pays.

Aussi, lorsqu'une bonne partie de la population sinon la quasi-totalité de celle-ci utilise les services bancaires, la banque elle-même n'aura pour mission que de chercher à fidéliser ses clients.

➤ *Le manque de confiance dans les institutions bancaires et le délaissement des clients*

La population congolaise, du moins dans sa grande partie, n'a pas du tout confiance aux institutions bancaires, et cela est motivé par les événements passés, tant récents que lointain ; la qualité précaire et éphémère des banques ainsi que le délaissement des clients ne sont pas pour rien dans cette situation. En effet, basée sur l'incertitude comme dit ci-haut, la relation bancaire exige que les deux partenaires qui sont d'une part la banque et d'autre part le client se fassent mutuellement confiance. Or, dans le contexte qui est le nôtre, une bonne partie de la population n'a pas confiance en des institutions bancaires pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, parce qu'il y a plusieurs préjugés tant sociaux que moraux ainsi que le manque d'information qui fera l'objet de développement au dernier

point du présent paragraphe. S'agissant plus précisément de la qualité des banques, nous l'avons mentionné ci-hauts bon nombre d'entre elle n'arrive pas d'abord à justifier d'un capital minimum suffisant tel qu'exigé par le régulateur du secteur. Or, la force du banquier réside dans l'affichage de solides capitaux propres, éventuellement sous forme de biens fonciers, de façon à mettre la clientèle en confiance et favoriser la récolte des dépôts¹². A ce jour, nous l'avons souligné ci-haut, près de la moitié des institutions bancaires œuvrant en RDC n'arrivent pas à atteindre le montant de 30 millions des dollars américains de capital minimum.

D'aucun n'arrive, jusqu' à expliquer comment, une grande institution bancaire à l'instar de la BIAC peut tomber en faillite à tel point d'être incapable d'apurer ses passifs. Cette situation de la BIAC n'est pas donc une première dans la mesure où, déjà dans le passé, plusieurs situations pareilles ont été vécues et il y a eu même des banques qualifiées par le professeur KATO KALE de « mort-né »¹³.

Aux faiblesses évoquées ci-haut, il faudrait ajouter le délaissement des clients qui, une fois que la banque tombe en déconfiture, n'arrivent plus à récupérer leur argent ou bien donné en hypothèque ou en gage, mais aussi ne savent plus à quel saint se vouer, et cela au vu et su des autorités étatiques, malheureusement indifférentes.

➤ *L'instabilité politique du pays*

La République démocratique du Congo vit dans une période instable plusieurs années. Effet, le pays est, depuis son accession à l'indépendance, secoué par plusieurs guerres, invasions crises, rébellions, sécessions et instabilité de tout genre. Ces situations dont les ficelles sont tirées à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, ne peuvent en aucun cas favoriser un bon climat des affaires et par voie de conséquence attirer et encourager les investisseurs. Depuis les années 90, la RDC connaît, dans sa partie Est, une guerre interminable animées par une centaine des milices et groupes armées financés par les puissances étrangères et certaines complicités internes, et cela pour des causes et raisons qui restent occultes et inconnues du commun des mortels. A cela, ajoutons la corruption, la concussion, le trafic d'influence, la justice à double vitesse, le coulage des recettes de l'Etat et l'impunité qui se sont érigés en coutume dans le monde des affaires en RDC. Dans un tel imbroglio, un investisseur sérieux s'abstiendrait de mettre son argent dans une économie à haut risque qui est la nôtre.

L'une des conséquences de cette insécurité économique engendrée par l'instabilité politique du pays est le pillage qui a frappé les grandes entreprises

¹² Wikipédia/Histoire de la banque. Consulté le 08 septembre 2022.

¹³ Lire à propos KATO KALE LUTINA M. L., *op. cit.* pp. 223-238

et institutions tant publiques que privées vers les années 90 et qui a fait perdre à beaucoup d'investisseurs étrangers que nationaux leurs capitaux.

A ce pillage, il y a la Zaïrianisation qui elle aussi, a fait jurer à certains investisseurs étrangers de ne plus jamais investir au Congo. Et plus récemment entre 2015 et 2018, la crise politique qui a régné au pays occasionnant ainsi plusieurs manifestations publiques se soldant par des casses, pillage, blessures ainsi que des pertes en vies humaines a également envenimée la situation qui du reste était déjà tendue. En effet, lors par exemple des manifestations de janvier 2015, plusieurs entreprises avaient été pillées, perdant ainsi leurs avoirs. De même que le 19 septembre 2016, plusieurs entreprises avaient été également pillées et une agence de la BIAC dépouillée de tous ses meubles, alors que le coffre-fort lui, a été tout simplement cassé avant d'être vidé. La succession de tous ces événements ne peut que décourager les investisseurs à mettre des moyens importants dans le secteur bancaire.

➤ *Les difficiles conditions d'accès aux services bancaires et le taux d'intérêt élevé*

L'accès aux services bancaires est sous d'autres cieux, à l'instar de la France, un problème déjà résolu dans la mesure où la haute banque qui, a été réservée à l'élite du 19^{ème} siècle, a cédé aujourd'hui la place généraliste qui est devenue, avec la mensualisation des salaires, un instrument nécessaire à la vie quotidienne¹⁴, par contre, en RDC, le service bancaire reste encore, jusqu'à ce jour, un luxe réservé à une certaine classe élite.

Au-delà de tout, il faut ajouter la précarité des institutions bancaires telle que décriée ci-haut. Bon nombre de banques ont installé leurs agences et guichets que dans des grands centres urbains, abandonnant ainsi les populations rurales à leur triste sort. Et même dans les grands centres urbains où les agences, guichets et distributeurs automatiques des billets sont installés, la qualité des services n'est pas toujours la meilleure dans la mesure où les clients sont parfois victimes de la mauvaise qualité de la connexion internet, du manque ou de l'insuffisance des billets de banques, des longues files d'attente faute d'insuffisance des guichets ou de distributeurs de billets, ... comme si cela ne suffisait pas, il y a les taux d'intérêt élevés que la banque impose à ses clients qui ne sont pas aussi étrangère à cette situation.

¹⁴ GLOUKOVIEZOFF Georges et LAZARUS Jeanne, « La relation bancaire avec la clientèle : des particuliers », in *Revue de littérature, Volet 1 : La relation de service dans la banque, Direction de la stratégie, service de veille et d'intelligence économique et stratégique du groupe, Mission de la recherche, Collections des rapports*, octobre 2005, p.3.

➤ *Le manque d'information et le nombre élevé d'analphabètes*

A la base du manque de la culture bancaire en RDC, il faudrait également ajouter le nombre d'analphabètes qui a atteint des proportions inquiétantes ainsi que le manque d'information. La réalité est qu'une bonne partie de la population congolaise n'a pas la meilleure information sur la banque et les services qu'elle offre. Convaincu de certains préjugés et des ont dits, la population préfère œuvrer dans les systèmes informels à l'instar de la ristourne en lieu et place de se confier en la banque.

En plus du manque d'information, il y a aussi le taux élevé d'analphabètes au, sein de la population congolaise qui a également un impact majeur sur le manque de culture bancaire.

Toutes les causes évoquées ci-haut ne peuvent être sans conséquences, lesquelles feront l'objet d'analyse au point suivant.

b. Les conséquences

Le manque de culture bancaire ne peut être sans conséquence que ce soit pour les institutions bancaires, pour le pays que pour la population elle-même. Parmi ces conséquences, nous pouvons citer la thésaurisation, l'accroissement de l'usure et du système informel, le découragement des investisseurs, les difficultés d'adaptation et d'intégration de la population congolaise dans d'autres pays et enfin la détérioration des billets de banque.

➤ *La thésaurisation*

La thésaurisation est la première conséquence du manque de culture bancaire dans le chef d'une population donnée. Elle a l'avantage de permettre à la personne d'avoir son argent sur lui afin de l'utiliser n'importe quand, mais elle présente une conséquence majeure qui constitue un danger pour le pays dans ce sens qu'elle prive son économie des ressources financières dont elle a "besoin pour sa bonne marche.

➤ *L'accroissement de l'usure et du système informel*

A côté de la thésaurisation, d'autres systèmes caractérisés par l'usure dans l'informel naissent du manque de culture bancaire. En effet, l'épargne étant un besoin réel de survie chez l'homme, le fait pour ce dernier de se détourner de la banque ne peut être en lui cet instinct naturel de préparer son lendemain. Et pour ce faire, plusieurs systèmes informels ont vu le jour et certains d'entre eux, bien qu'existant depuis la nuit des temps, continuent à exister jusqu'à ce jour. Il s'agit notamment de l'usure et de la tontine. L'usure présente l'inconvénient d'avoir des taux d'intérêt exorbitant et dépassant le sens humain en plus d'avoir des délais de remboursement très courts alors que la tontine qui constitue la

structure essentielle du système informel¹⁵ quant à elle, fait courir aux épargnants le risque de subir l'insolvabilité des autres membres de la mutualité. Le phénomène des tontines a atteint aujourd'hui dans beaucoup de pays du Tiers-monde et plus particulièrement d'Afrique des proportions exceptionnelles, au point où la Banque Mondiale elle-même s'intéresse maintenant à ce phénomène et a dû consacrer un chapitre de son rapport sur le développement dans le monde en 1989 à la situation du secteur financier informel¹⁶.

➤ *Le découragement des investisseurs*

Plus d'un siècle plus tard, le système bancaire congolais reste dominé par les 5 banques locales qui contrôlent plus de 50% de chaque indicateur du secteur retenu dans la présente étude, mais avec un sursaut d'orgueil des banques panafricaines qui vient en deuxième position avant les banques internationales. Cette situation, nous l'avons mentionné ci-haut, démontre la méfiance qui anime les investisseurs étrangers face à l'économie congolaise en général, et au système bancaire congolais en particulier.

En effet, les investisseurs étrangers ont du mal à insérer des capitaux frais dans une économie instable comme celle de la RDC rongée par la corruption, la concussion, le clientélisme, le délit d'initié, la rétro commission et le trafic d'influence. C'est le cas par exemple des banques internationales qui, apparemment, ne sont au pays qu'afin d'assurer leur visibilité, voilà pourquoi, bien que bénéficiant de l'appui de leur groupe et maison mère, elles ne fournissent aucun effort afin de se rendre performantes. Elles attendent donc le bon moment pour réellement prendre le risque, mais pour le moment, elles ne sont là que pour les raisons de la cause.

➤ *Les difficultés d'adaptation et d'intégration de la population congolaise dans d'autres pays*

Plusieurs pays des autres continents en dehors de l'Afrique, et même certains pays africains à l'instar de l'Afrique du sud, du Nigeria, du Maroc ou de l'Égypte, connaissent déjà à ce jour une bancarisation presque totale dans la mesure où bon nombre d'opérations financières ont cessé de se faire en liquide. La monnaie électronique a, dans les économies de ces pays, pris la place de la monnaie physique et toute utilisation des billets de banque est considérée donc comme archaïque et arriérée.

¹⁵ Fouda OWOUNDI, «Accès au crédit bancaire, développement du système informel et mobilisation de l'épargne en Afrique, in *L'Actualité économique, Revue d'analyse économique*, vol. 68, n° 4, décembre 1992, p.667.

¹⁶ Banque Mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde. Systèmes financiers et développement*, Washington, juin, 1989, pp. 134-144.

En RDC par contre, la monnaie électronique a encore un long parcours avant de s'imposer sur les billets de banque et cette situation constitue un grand handicap pour la population congolaise qui, le monde devenant de plus en plus un village planétaire, une fois transplantée dans un autre pays, aura vraiment du mal à s'adapter.

➤ *La détérioration des billets de banque*

Les billets de banques constituent des imprimés de valeur qui, à force de passer des mains en mains et d'être mal conservés, ils se détériorent. La thésaurisation favorise donc la détérioration des billets de banque dans la mesure où la conservation des billets de banques exige des moyens sophistiqués dont les privées n'ont pas. D'où, l'argent conservé à la banque sécurise les billets dans la mesure où il est beaucoup plus utilisé sous sa forme virtuelle, donc par carte bancaire ou carte de crédit, chèque au porteur, virement bancaire

II. L'INEFFICACITE DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER NATIONAL : DEFIS ET PERSPECTIVES

Le système bancaire congolais se doit être redynamisé afin de permettre aux opérateurs du secteur de gagner des gains raisonnables et proportionnels à leurs investissements, d'attirer des nouveaux investissements et d'accroître l'économie du pays. Pour ce faire, plusieurs défis restent à relever et des stratégies s'inscrivant dans le cadre d'une perspective envisagées.

A. Défis

D'après les dernières études menées par Deloitte, le secteur bancaire congolais connaît, depuis quelques années, une progression dans la mesure où une augmentation du coefficient d'exploitation du secteur a été remarquée, creusant encore l'écart avec celui des pays de la zone CEMAC ou UEMOA (-65%)¹⁷. Du moins, plusieurs défis restent à relever afin de redynamiser le secteur bancaire et le rendre attractif. Nous pouvons citer la lutte contre toute forme de corruption, l'assainissement du climat des affaires, la stabilisation de la monnaie nationale, la réduction du taux de chômage, la réduction du taux d'analphabétisation.

1. *L'assainissement du climat des affaires et la stabilisation de la monnaie nationale*

Le climat des affaires en République démocratique du Congo souffre d'une multiplicité des taxes et redevances qui n'ont pour effet que d'éloigner les investisseurs.

¹⁷ NZOIMBENGENE Bob David, *op. cit.*, p.1

En effet, les opérateurs économiques qui œuvrent en RDC font face à plusieurs fiscalités et parafiscalités qui viennent s'ajouter aux tracasseries menées par certains agents des services publics de l'Etat. Afin d'améliorer le climat des affaires au pays, le pouvoir public doit donc réduire les nombres de taxes et redevances à payer en diversifiant des sources de financement, c'est seulement à ce prix que les nouveaux investissements seront attirés et le secteur bancaire rendu attractif.

Quant au deuxième volet de ce point, la monnaie nationale de la RDC, le franc congolais, souffre, face aux dollars américains, d'une instabilité presque chronique depuis plusieurs décennies¹⁸. Avec une économie totalement dollarisée, la RDC a du mal à s'en sortir dans la mesure où, le franc congolais qui est la monnaie ayant cours légal au pays ne fait que se déprécier. Or, les crédits de décaissement sont dominants et au nombre de ceux-ci, les crédits à court terme et les découverts bancaires qui financent les entreprises privées et les ménages, tout comme les dépôts, sont majoritairement libellés en dollar américain ; de même que le taux d'intérêt.

Le Franc Congolais s'est fortement déprécié en 2016 (31%) marquant ainsi la contre-performance de plusieurs acteurs. Il a aussi conduit à la constitution d'une provision pour reconstitution du capital assez conséquente pour le secteur. Si cette provision avait été constituée par toutes les banques, le résultat net du secteur serait négatif, soit CDF 6,22 milliards au lieu d'un résultat positif de CDF 5,75 milliards actuellement affiché¹⁹.

La stabilité de la monnaie nationale est donc l'une des conditions sine qua non afin de rendre le secteur bancaire dynamique et attractif.

2. La réduction du taux de chômage

Le manque des statistiques fiables sur les indicateurs du marché du travail rend plus complexe l'analyse de la problématique du chômage dans un modèle micro et ou macroéconométrique par les chercheurs et décideurs qui souhaitent mieux comprendre la dynamique du marché du travail en RDC²⁰. Comme dit ci-haut, une bonne partie de la population de la RDC vit des petites activités instables et précaires à l'instar du petit commerce, n'offrant aucune garantie d'un lendemain meilleur, le taux de chômage étant évalué à plus de 50% de la population active²¹. Il faudrait donc, afin de permettre à cette population d'avoir des fonds nécessaires pour épargner et contracter avec les

¹⁸ NYEMBO TAMPAKANYA Jean Paul, *Droit financier : Le droit des marchés financiers en RDC*, Kinshasa, Editions Bémaf, 2017.

¹⁹ NZOIMBENGENE Bob David, *op. cit.*, p.45

²⁰ DIWAMBUENA M. Josué et BOKETSU B. Jean-Paul, «Emploi et dynamique du marché du travail en République démocratique du Congo», in *Revue Congo Challenge*, volume 1, numéro 1, Kinshasa, Juillet 2019, p.70.

²¹ *Idem*, pp. 69-98

banques commerciales pour tout autre service, créer pour elle de l'emploi offrant des meilleures garanties, donc des bonnes conditions salariales et de sécurité sociale.

3. La réduction sensible du nombre d'analphabètes et vulgarisation de la banque auprès de la population

Une bonne partie de la population congolaise n'arrive pas à inculquer la culture bancaire juste par manque d'instruction ou d'information. Il faudrait donc que le pouvoir public mette en place des mécanismes adéquats pouvant permettre à ses citoyens d'avoir la bonne instruction ainsi que la bonne information sur les services bancaires, afin de faire revivre le secteur en attirant des nouveaux usagers.

En plus, une bonne partie de la population n'a pas toujours accès à la bonne information sur la banque, ce qui implique la méfiance et les préjugés décriés ci-haut. Afin de remédier à cette situation, une sensibilisation ainsi qu'une vulgarisation de la banque doivent être envisagés et par les autorités tant politiques qu'administratives, notamment les ministres de l'économie et celui de finances ainsi que le gouverneur de la Banque centrale du Congo ; mais aussi par les institutions bancaires elles-mêmes, tant individuellement que collectivement, à travers l'Union congolaise des Banques.

4. La redynamisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication

Depuis l'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication avec l'invention du circuit intégré et de la puce électronique, et l'invention, au 20^{ème} siècle, d'une machine capable de résoudre des problèmes complexe qui est l'ordinateur, le monde n'a cessé d'évoluer à la vitesse de la lumière. L'invention de l'Internet vers les années 80 a ainsi relié tous les quatre coins du globe terrestre, réduisant le monde aux dimensions d'un village et confirmant ainsi l'adage selon lequel « le monde est petit ».

Il est donc inconcevable, à ce jour, d'imaginer un monde sans nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ces dernières sont omniprésentes dans tous les domaines de la vie et de la science, et le secteur bancaire est l'un dont leur apport est plus que nécessaire. Il faudrait donc que les autorités étatiques envisagent déjà de doter au pays des infrastructures viables des nouvelles technologies de l'information et de la communication, notamment la finalisation de la connexion du pays à la fibre optique.

Malgré ces défis qu'il faudrait à tout prix relever, des perspectives afin d'un avenir radieux peuvent être envisagées.

B. Perspectives

Malgré les difficultés qu'il rencontre, le secteur bancaire congolais fait encore rêver dans la mesure où il a, à l'instar du pays, plusieurs ressources bien que non encore utilisées mais qui, une fois recapitaliser, peuvent aider à le rendre plus que meilleur. Pour ce faire, certaines actions doivent déjà être envisagées en guise de perspectives entre autres : la recapitalisation des banques, le renforcement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, le renforcement des mécanismes de contrôle contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et enfin l'encouragement des investissements nationaux dans le secteur bancaire.

1. La recapitalisation des banques

Plusieurs pays sur le continent africain ont décidé à un moment donné de revoir le niveau du capital minimum des banques. Dans tous les cas, cette décision de relever le capital minimum des banques, avec pour objectif à terme de solidifier le secteur, a connu des impacts importants, comme notamment la disparition de certains acteurs incapables de s'adapter. Néanmoins, force est de constater que, dans certains pays, tous les opérateurs ne parviennent pas encore à se conformer à la nouvelle exigence, sans pour autant disparaître. De façon générale, les banques ont besoin de beaucoup plus de moyens afin d'intervenir sur les marchés en cas de crise, de pouvoir financer l'économie par l'octroi de crédits mais aussi de mieux gérer les risques qu'elles encourent²².

C'est le cas notamment de la RDC où, la Banque centrale du Congo, autorité régulatrice du secteur bancaire, s'est décidée de revoir plusieurs éléments fondamentaux. C'est ainsi que, dans sa correspondance du 23 août 2017 ayant amendé celle du 30 septembre 2016 adressée au Président de l'Association Congolaise des Banques (ACB), le Gouverneur de la BCC a communiqué la décision de son Institution sur le relèvement du capital minimum des banques en RDC : Le capital minimum des banques est fixé à l'équivalent en Francs Congolais de USD 30.000.000 ; et les banques en activité, dont les fonds propres de base tels que définis par la BCC sont inférieurs à ce capital minimum, ont un délai de douze mois pour procéder à l'augmentation de ceux-ci et atteindre le nouveau seuil réglementaire. Quant aux banques agréées non encore en activité du fait des formalités de démarrage, elles ont un délai de douze mois pour ajuster le capital minimum libéré au seuil réglementaire requis, à partir du démarrage de leurs activités.

Cette correspondance mentionne également que le seuil du capital minimum est fixé dès le 31 décembre 2020, à l'équivalent en Francs Congolais de 50.000.000 des dollars américains. Cette décision peut être éclairée par

²² NYEMBO TAMPAKANYA Jean Paul, *Droit financier : Le marché des produits financiers en RDC*, Paris, Editions Espérances, 2019.

l'analyse de décisions similaires prises dans d'autres régions du continent. Or, jusqu'à ce jour, nous en avons fait mention ci-haut, certaines des banques œuvrant en RDC ont encore du mal à atteindre l'actuel seuil du capital minimum fixé à 30.000.000 des dollars américains.

D'où, une recapitalisation de plus de la moitié des acteurs du secteur s'avérera nécessaire pour se conformer à l'exigence d'un capital social minimum fixé à 30 millions des dollars américains en fin 2018 par l'autorité monétaire, mais de réaliser également de rêve de 50.000.000 des dollars américains à l'horizon 2020, ce qui aura pour consolider le secteur bancaire dans son ensemble et de rendre les banques œuvrant en RDC des banques au vrai sens du terme, capables de défier les banques d'autres pays africains.

Cette recapitalisation des banques est une œuvre salvatrice dans la mesure où, nous l'avons mentionné dans les lignes précédentes, la force même du banquier réside dans l'affichage de solides capitaux propres, éventuellement sous forme de biens fonciers, de façon à mettre la clientèle en confiance et favoriser la récolte des dépôts²³. D'où, cette recapitalisation des banques ne fera que rétablir la confiance entre les banques et la population, ce qui aura pour impact de redynamiser la culture bancaire en RDC.

2. Renforcement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)

Diversité des inventions, rapidité de diffusion de l'innovation, bouleversement des modes de consommation, mutation de l'organisation du travail, révolution des données... les changements sociétaux induits par la révolution digitale sont multiples, profonds et durables, et l'accélération phénoménale. Les réseaux bancaires sont au cœur et un moteur de l'innovation. En répondant aux nouveaux besoins, ils construisent avec leurs clients, collaborateurs et partenaires, la société de demain²⁴.

Des études démontrent que la plupart des groupes bancaires d'Afrique subsaharienne (86 %) ont mis en place des services de banque à distance ou de banque mobile, ou sont en train de le faire. Nous assisterons dans les jours à venir, à l'incontournable émergence des technologies financières dans le secteur bancaire congolais, avec les risques potentiels qui y sont associés mais qui demeurent encore peu connus et maîtrisés jusqu'ici (cybercriminalité, blanchiment de capitaux, etc.), et auxquels les banques devront certainement faire face²⁵.

²³ Wikipédia/Histoire de la banque. Consulté le 08 septembre 2022.

²⁴ Marie-Anne Barbat-Layani, Banque et innovation, Revue de la Fédération, bancaire française, p. 2

²⁵ NZOIMBENGENE Bob David, *op. cit.*, p. 7

Or, certains coins de la République démocratique du Congo sont totalement déconnectés du monde extérieur dans la mesure où on n'y retrouve ni l'internet, ni le téléphone et moins encore le courant électrique. Et par conséquent, installer des grandes infrastructures dotées de la haute technologie dans ces coins complètement isolés ne peut être considéré que comme un très mauvais investissement. D'où, des efforts doivent être fournis à la fois par le gouvernement de la république et par les établissements bancaires.

S'agissant plus précisément du gouvernement de la république, ce dernier doit fournir d'énormes efforts afin de désenclaver certains coins de la République et doter à la population des infrastructures tant routières, immobilières que technologiques.

Quant aux établissements bancaires, ils doivent chercher à mettre en place des technologies adaptées aux besoins et moyens de la population, surtout celle rurale, afin que chacun ait à sa portée la facilité d'accéder aux services bancaires. Pour ce faire et Afin d'atteindre cet objectif de digitalisation de la banque, un partenariat gagnant-gagnant, à l'instar de celui suggéré par la Fédération bancaire française, doit être conclu entre les banques et les start-up. La stratégie est gagnante pour chacun en ce sens que la banque permet aux «jeunes chercheurs» de bénéficier de son savoir-faire, de son infrastructure et de sa force de frappe commerciale, tandis que celles-ci apportent leur expertise digitale à travers de nouveaux « business models ». Au sein de cet écosystème, les liens d'échange et de partage qui se tissent entre le monde de l'innovation et la banque sont donc nombreux.

3. Le renforcement des mécanismes de contrôle contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

Il ne faudrait surtout pas que l'accès facile aux services bancaires facilite la tâche aux criminels, accros des infractions ci-haut qualifiées des « plus grands fléaux du 20ème siècle », savoir, le blanchiment des capitaux et le financement de terrorisme, car, nous l'avions mentionné, le premier met en péril de système économique et financier des Etats dans la mesure où il porte sur l'argent sale c'est-à-dire sur des revenus provenant d'une infraction pénale ou les produits des crimes organisés tandis que le second menace la paix et la sécurité internationale par la multiplication dans diverses régions du monde des actes de terrorisme c'est-à-dire les actes de sabotage et de violence contre les personnes et les biens motivés notamment par l'intolérance et l'extrémisme de tout ordre (religieux, politique, culturel, racial, ...).

Jusqu'à preuve du contraire, la banque reste le terrain de prédilection ou le canal par lequel ces infractions sont commises. D'où, il s'avère nécessaire de mettre en place, déjà en amont, des mécanismes de contrôle pouvant empêcher

que l'accès aux services bancaires par tous facilite la commission de ces infractions.

A l'instar de ce qui se fait sous d'autres cieux, une sorte de brigade anti-corruption, anti-terrorisme et anti-blanchiment des capitaux doit être mise en place, laquelle devra travailler en connivence avec les établissements bancaires afin d'éradiquer toute sorte de menace tant à la paix qu'au bon fonctionnement du circuit économique et financier du pays.

4. L'encouragement des investissements nationaux dans le secteur bancaire

Pourtant un secteur très capital pour un Etat car renfermant beaucoup d'information tant de l'Etat, de ses institutions que des privées, le secteur bancaire est, à l'instar des télécommunications et bien d'autres secteurs de la vie nationale, détenu et contrôlé par les étrangers.

Sur un total de dix-huit banques implantées en RDC, 5 seulement sont locales, les treize autres étant soit internationales soit panafricaines. Comme si cela ne suffisait pas, lesdites banques locales sont totalement contrôlées par des personnes tant physiques que morales étrangères qui en sont actionnaires majoritaires, les nationaux qui y détiennent des actions n'étant que de simples figurants car n'ayant aucune majorité de contrôle des leurs associations.

Il est donc impératif d'encourager les investissements nationaux dans le secteur bancaire, et l'Etat doit, sans toutefois violer les droits des étrangers ni entraver la bonne marche du monde des affaires, faciliter les nationaux à détenir des bonnes parts dans les capitaux sociaux des banques au sein desquelles ils sont actionnaires, afin de leur permettre d'avoir le contrôle desdites sociétés.

CONCLUSION

Le présent travail a porté sur le pourquoi de l'inefficacité du système bancaire et financier de la RDC c'est-à-dire, le manque de la culture bancaire comme cause de l'inefficacité du secteur bancaire et financier national. Notre motivation est partie d'un constat personnel que nous avons eu à faire, dans ce sens qu'une bonne partie de la population congolaise a, pour telle ou telle autre raison, du mal à faire confiance en des institutions bancaires, bref, on remarque et cela à l'œil nu, un manque criant de culture bancaire dans le chef de la population congolaise. Voilà pourquoi nous nous sommes penchés sur la question afin d'en découvrir les causes et de voir dans quelle mesure y remédier.

Axé principalement sur deux points, le premier a traité de la culture bancaire en RDC tandis que le second quant à lui, s'est étalé sur l'efficacité du système bancaire national, en analysant par ailleurs les défis et perspectives.

En effet, cinq défis à relever, à savoir la lutte contre toutes formes de corruption, l'assainissement du climat des affaires et la stabilisation de la monnaie nationale face aux devises étrangères, la réduction du taux de chômage, la réduction du nombre d'analphabètes et la vulgarisation de la banque ainsi que la redynamisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication ont été proposés.

S'agissant alors des perspectives, la recapitalisation de certaines banques afin que ces dernières atteignent le capital minimum fixé par l'autorité régulatrice du secteur et cela en temps voulu, a été proposé. A côté de cette recapitalisation, le désenclavement de certains coins du pays qualifiés de ruraux ainsi que leur dotation des infrastructures appropriées ainsi qu'une collaboration en vue d'un partenariat gagnant-gagnant entre les banques et les start-up doivent être envisagés afin d'atteindre un nombre d'utilisateur plus important dans. Enfin, la mise en place des mécanismes efficaces de contrôle doit également être envisagée afin que la banque ne servent pas à faciliter la commission des crimes plus graves tant pour l'économie que pour l'humanité, savoir le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, ainsi que l'encouragement des investissements nationaux seront d'une grande utilité. Il faudrait enfin souligner, qu'après une profonde analyse sur la problématique et des questions de recherches y soulevées, les hypothèses de départ ont été confirmées.

BIBLIOGRAPHIE

I. TEXTES LÉGAUX ET RÉGLEMENTAIRES

1. Constitution de la République démocratique du Congo telle que modifiée par la Loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006 ;
2. Loi n° 18/027 du 13 décembre 2018 portant organisation et fonctionnement de la Banque Centrale du Congo ;
3. Loi n° 003/2002 du 2 février 2002 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit.

II. OUVRAGES

1. DETERMINENT Pierre, *Gestion et politique de la banque*, Paris, Ed. Dalloz ;
2. KANDE BULOBA KASUMPATA C. A., *Droit congolais des assurances*, Kinshasa, Editions Droit et Société « DES », 2016 ;
3. KATO KALE LUTINA M. L., *Le système monétaire et financier du Congo : évolution environnementale internationale et problèmes*, Kinshasa, Editions Bémaf, 2018 ;
4. LUMONANSONI MAKWALA F., *Pratique de la gestion financière de l'entreprise : Gestion financière*, Kinshasa, Editions Madose, 2016 ;
5. NYEMBO NTAMPAKANYA Jean Paul, *Droit financier : Le droit des marchés financiers en République démocratique du Congo*, Kinshasa, éditions Bémaf, 2017 ;
6. NYEMBO NTAMPAKANYA Jean Paul, *Droit financier : Le marché des produits financiers en République démocratique du Congo*, Paris, éditions Espérances, 2019 ;
7. NYEMBO NTAMPAKANYA Jean Paul, *L'organisation des marchés financiers en RDC : pour l'instauration d'une bourse des valeurs mobilières*, Paris, l'Harmattan, 2017.